

## **Information aux photographes indépendants.**

**LE TEMPS a émis de nouvelles conditions générales** pour les commandes de contenus audiovisuels en octobre 2021. Certains changements suggérés par **Impressum** y ont été intégrés, d'autres pas.

Malgré des interventions et des pourparlers pendant plusieurs mois, ces nouvelles conditions générales n'ont pas été modifiée davantage dans le sens des suggestions. **Impressum** regrette ainsi que les droits d'auteur, notamment en matière de réutilisation, d'exclusivité et de modifications des images ne soient pas mieux respectés.

Nous faisons ici le point de la situation et restons à votre disposition pour toute question.

### *Site internet du photographe :*

Une fois publié par l'Editeur, le photographe peut publier le travail commandé sur son site internet et ses comptes de réseaux sociaux personnels. A condition de mentionner le commanditaire.

### *Réutilisation des images :*

Le photographe reste titulaire de tous les droits d'auteur sur l'objet commandé. Cependant il accorde à l'Editeur de droit de réutilisation pour son auto-promotion à caractère éditorial.

Une telle commande comprend des reparutions, sans rémunération supplémentaire, par l'Editeur.

L'accord du photographe reste néanmoins nécessaire pour toute exploitation commerciale.

### *Exclusivité de 30 jours :*

Le texte prévoit explicitement des exceptions possibles "sauf stipulation contraire dans la commande...". Les iconographes du Temps peuvent décider eux-mêmes ou elles-mêmes (pas besoin d'accord de la direction), à la commande, s'il convient de faire une exception pour le photographe qui reçoit la commande.

### *Modifications de l'image :*

L'Editeur inclut "le droit de procéder à des retouches d'images à des fins de qualités et/ou dictées par des contraintes techniques ou éditoriales". Le Temps (par ses professionnels de l'iconographie, de l'édition et du secrétariat de rédaction) se fait un point d'honneur à valoriser les photos et travaux commandés aux photographes, en procédant le moins possible à des modifications.

Dans le texte, le terme photographe englobe aussi les vidéastes et les dessinateurs. Le terme Editeur signifie Le Temps, Heidi Media et leurs sociétés affiliées.

Dominique Diserens, Secrétaire centrale **impressum**

Philippe Maeder, Président des photojournalistes suisses-**impressum**

Lausanne, le 23 mars 2022